

Assemblée générale 2021
Crèches à domicile – CAD - Accueil familial de jour
Delémont & Franches-Montagnes

Point 2 b) Rapport d'activités 2020 - Directrice administrative

Covid19 - retour sur le pilotage de cette crise sanitaire :

L'idée même de revenir sur cette pandémie n'a pas été chose aisée ! Comment débiter ce rapport 2020 ? Tenter de résumer, aller à l'essentiel ?

Je m'y replonge afin de vous transmettre la manière dont s'est articulée la conduite de notre structure, focalisée autour du suivi de la propagation du virus et de la protection de chacun-e.

✓ Décisions officielles et collaboration avec les instances cantonales & fédérales

Mi-mars, sur recommandation de l'OFAS, le Conseil fédéral et les Autorités cantonales ont décidé des premières directives à mettre en place. Le Service cantonal de l'Action Sociale – SAS – a été notre principal interlocuteur tout au long de ces mois difficiles. Des contacts réguliers ont été instaurés, soit directement ou par l'intermédiaire de la Commission jurassienne de l'Enfance. Ceux-ci ont permis de guider nos actions et de transmettre nos besoins ou notre expérience du terrain. Il a notamment été indispensable de revoir un certain nombre de consignes et de les adapter à notre fonctionnement, qui diffère de celui de l'accueil collectif en crèche. Grâce à la collaboration fructueuse avec notre chef de Service, M.Julien Cattin et aux contacts réguliers avec M.Denis Cuttat, responsable des enfants placés, nous avons réussi à maintenir une ligne institutionnelle cohérente, respectant le cadre demandé.

✓ Demande de RHT et soutiens financiers

Les CAD, en raison de leur statut associatif à but non lucratif et reconnues d'utilité publique, n'ont pas eu droit aux indemnités en cas de RHT. Par contre, avec l'arrêté cantonal indiquant que notre déficit est admis à la répartition des charges de l'action sociale, la garantie de financement des pertes (notamment pour les heures d'accueil convenues-perdus de nos AMF) a réussi à prévenir le risque de licenciements.

D'autre part, en réponse à notre demande d'aides financières auprès du SAS, nous avons obtenu un soutien de l'OFAS de SFr.248'692.- permettant de compenser les contributions de garde d'enfants non-versées par les parents, durant la période s'étendant du 17 mars au 17 juin 2020.

Nous sommes très satisfaits de ces soutiens qui représentent une reconnaissance pour ce type d'accueil dont les bénéficiaires pour les familles, mais aussi pour l'économie, ne sont plus à démontrer.

✓ Plan de protection et mesures mises en place

Urgemment, un plan de protection a dû être réfléchi et conçu. Il décrit les mesures auxquelles notre institution doit satisfaire afin de poursuivre ses activités (dans la mesure du possible) tout en veillant à la santé tant des enfants que des collaborateurs/trices ; notamment des personnes les plus vulnérables.

La situation de travail de nos AMF implique que ce concept soit adapté au contexte spécifique de l'accueil à domicile et préserve ainsi également les membres de leur propre famille. Ce document détaille toutes les recommandations permettant d'éviter la propagation du virus et découle des lois et directives en vigueur.

✓ Prises de position et soutien de KibeSuisse et Proenfance

Un soutien considérable nous est rapidement parvenu de Kibesuisse, la Fédération suisse pour l'accueil de jour des enfants et de la plateforme romande Proenfance qui ont fait un travail remarquable d'analyse et joué un rôle crucial d'intermédiaire avec les instances politiques. Grâce à cet engagement, la position, les besoins et les questionnements des professionnel-le-s ont été relayés jusqu'au niveau fédéral. Ce levier a permis d'obtenir de nombreuses réponses et avancées, notamment au niveau des apports financiers accordés à la branche. Un modèle de plan de protection a été créé (évolutif) puis adopté également par le Département jurassien de l'Intérieur. Les conseils et informations, mis régulièrement à disposition des membres, ont également été d'une aide considérable.

✓ Gestion à l'interne

Organisation, Communication et Réactivité ont été les maîtres mots de cette crise !

Toutes les actions professionnelles (et les nombreuses réflexions qui les ont précédées) n'ont été possibles qu'avec l'aide et les grandes compétences de mes collègues ! Ainsi, tant au niveau administratif-RH qu'au

niveau de la gestion des placements, c'est une équipe soudée et renforcée par l'arrivée de Mme Rosella Migliano, coordinatrice, qui a su maintenir notre grande institution à flot.

De nouvelles méthodes ont vu le jour, le télétravail a changé nos modes d'interactions, nos contacts se sont modifiés, sans s'étioler ! Les solides procédures mises en place avant cette crise et le matériel informatique acquis ont permis d'être plus réactifs.

Face à l'ampleur de la tâche, aux heures supplémentaires et à la motivation, qui parfois venait à manquer, l'équipe a tenu bon !

J'ai également été épaulée et soutenue par notre président, Loïc Dobler, et notre vice-présidente, Marie Friedli, qui ont su être présents et à l'écoute autant que nécessaire. Ils se sont positionnés et ont transmis aux membres du comité leur préavis. Ces derniers ont participé à toutes les consultations, le plus souvent par e-mail, et nous ont octroyé leur entière confiance !

✓ Actions professionnelles de nos AMF et points forts de l'accueil à domicile

Au nom des responsables de l'institution, je souhaite ici saluer le formidable engagement et la stature professionnelle de nos AMF ! Face aux multiples contraintes imposées, elles ont su s'adapter et garder la juste attitude afin d'apaiser les enfants et leur offrir un cadre d'accueil sécurisant. Elles aussi ont dû faire face à leurs propres craintes et inquiétudes, bien légitimes, mais n'ont pas baissé les bras.

C'est ici que les liens de confiance tissés depuis longtemps entre les AMF et leurs coordinatrices, ont pris toute leur valeur. L'écoute et la disponibilité à leur égard ont été prioritaires afin de préserver la qualité d'accueil. Cela a également contribué à maintenir un climat de travail satisfaisant pour nos AMF.

Au moment où tout a basculé et jusqu'à ce jour, elles ont répondu présentes afin d'assumer l'accueil des enfants. Dans un premier temps, pour les parents qui étaient au front de cette crise selon des conditions d'accès limitées par le Gouvernement, puis progressivement, pour l'ensemble des 650 familles inscrites aux CAD. L'avantage de ce mode de garde par petits groupes, dans un espace privé et conduit par un seul adulte, a aussi permis d'éviter ou de stopper rapidement les contaminations et de rassurer les parents.

Les mesures d'hygiène ont été appliquées à satisfaction et avec bon sens. De base, ce sont celles déjà appliquées par nos AMF lors toute grippe saisonnière. A celles-ci se sont ajoutées les autres règles demandées par le plan de protection. Un « kit » de départ a été distribué à chacune (masques-gants-gel-affichette..). Ensuite, grâce à un forfait mensuel octroyé par le Canton, les AMF ont pu acquérir elles-mêmes le matériel nécessaire à la désinfection quotidienne.

✓ Maintien des contacts avec les familles

Les entretiens avec les parents (préparation de la convention d'accueil ou autre demandes d'entrevues) ont été remplacés par des échanges téléphoniques. Cependant, pour les personnes présentant des difficultés de compréhension, un accès limité à nos locaux a été autorisé dans le strict respect des mesures sanitaires. Des courriers et des informations régulières déposées sur notre site internet ont également permis la transmission des décisions évolutives en fonction de la situation sanitaire. Notre structure a fait de se mieux pour répondre aux nombreuses interrogations et soucis des parents, déjà mis à rude épreuve par l'impact de cette pandémie et ses effets sur leur vie de famille. De ce fait, nous les remercions pour leur confiance.

✓ Annulations / reports

Evidemment, des annulations et reports ont également touchés notre association, dans les domaines suivants :

- Matinées-rencontre AMF-enfants
- Accueil d'un stagiaire de la fondation IPT
- Soirées à thème
- Fête de St-Nicolas
- Formations du personnel administratif et des AMF

✓ Conclusion

Pour moi, comme pour nous toutes et tous, l'envie a été (et est encore) immense de pouvoir simplement clore cet épisode compliqué, voire douloureux pour beaucoup ! Utopique cependant d'imaginer revenir en arrière...alors, allons de l'avant et créons de nouveaux fonctionnements, sans oublier de garder le sens et la juste mesure dans nos actions, afin de permettre des actes pertinents ! La protection doit ainsi rester en adéquation avec le respect des besoins et des droits des enfants, qui est au cœur de notre mission !

Carole Stadelmann, directrice CAD / Mai 2021